



Investir dans les populations rurales

Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+)



Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+)

L'ASAP+ a pour ambition d'être le plus grand fonds destiné à acheminer le financement de l'action climatique jusqu'aux petits producteurs. Il s'agit d'une version élargie du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) lancé par le Fonds international de développement agricole (FIDA) en 2012.

L'ASAP+ fait fond sur l'expertise du FIDA en matière d'investissement dans les communautés rurales, ainsi que sur les résultats obtenus et les enseignements tirés par le fonds.

Programme mondial axé sur la question climatique, l'ASAP+ s'attaque aux facteurs de l'insécurité alimentaire liés aux changements climatiques selon les deux axes suivants:

- (i) accroître la résilience des populations vulnérables face à l'incertitude causée par les changements climatiques en ce qui concerne la sécurité alimentaire et la nutrition;
- (ii) réduire les émissions de gaz à effet de serre au moyen d'interventions qui profitent à tous et qui produisent des avantages considérables en matière de sécurité alimentaire, notamment pour les groupes vulnérables.

Quelles mesures seront prises dans le cadre de l'ASAP+?

Mobiliser le financement de l'action climatique pour lutter contre l'insécurité et transformer les systèmes alimentaires

L'ASAP+ a pour objet d'atténuer les facteurs de l'insécurité alimentaire liés aux changements climatiques et d'autonomiser les petits producteurs et les populations les plus vulnérables, tout en adaptant les filières aux incertitudes et aux risques causés par les changements climatiques, et en protégeant la sécurité alimentaire et nutritionnelle.



L'ASAP+ sera essentiellement exécuté dans les pays où le FIDA dispose d'un portefeuille de projets en cours et de ressources. Toutefois, l'équipe chargée du programme ne s'arrêtera pas là et mènera des activités dans des pays qui ne sont pas bénéficiaires d'une allocation ou de projets en cours du FIDA, mais qui sont très vulnérables aux changements climatiques et très exposés à l'insécurité alimentaire et où l'appui du fonds contribuerait notablement à prévenir de nouvelles crises. Le programme conviendrait particulièrement dans les pays présentant des situations de fragilité et où le FIDA envisage d'investir à l'avenir, notamment dans les petits États insulaires en développement.

Afin que ce type d'initiative autonome puisse être exécuté, l'équipe du programme veille non seulement à collaborer avec les autorités nationales, mais fait aussi le nécessaire pour financer des projets par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales.

Comment fonctionnera l'ASAP+?

Les financements au titre de l'ASAP+ seront essentiellement liés aux projets du FIDA, moyennant les ressources de base du fonds. Dans certains cas, l'ASAP+ pourra financer des projets autonomes, bien que cela ne soit pas la principale modalité d'exécution du programme.

L'objectif fondamental de l'ASAP+ sera d'intégrer des financements climatiques dans des projets de développement agricole, afin de prendre en compte et d'atténuer les incidences des changements climatiques, et de renforcer la durabilité des projets. Diverses activités seront menées à cette fin, mais, dans le cadre de l'ASAP+, l'accent sera mis sur l'adoption d'approches à assise communautaire qui génèrent des avantages multiples pour produire des changements.

Les investissements permettront de financer les activités suivantes:

- services climatologiques: améliorer l'utilisation des informations sur le climat aux fins de la prise de décisions et de la planification des investissements pour accroître la résilience;

- gestion et gouvernance des ressources naturelles: renforcer l'implication et la participation des petits exploitants à la prise de décisions, et améliorer les technologies liées à la gouvernance et à la gestion des ressources naturelles tributaires du climat;
- autonomisation des femmes: améliorer la participation des femmes aux activités d'adaptation aux changements climatiques et accroître les avantages qu'elles en retirent;
- adoption de solutions fondées sur la nature qui peuvent grandement contribuer à réduire la vulnérabilité et à renforcer la résilience des petits agriculteurs face aux changements climatiques, tout en favorisant la restauration des écosystèmes;
- fixation du carbone et l'intégration des énergies renouvelables.

Comment les résultats obtenus seront-ils mesurés?

Le Cadre de gestion des résultats de l'ASAP+ établit de manière détaillée l'enchaînement des résultats au service de la finalité globale du programme, à savoir réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en s'attaquant aux facteurs sous jacents liés aux changements climatiques.

Deux grands effets directs ont été définis à cet égard:

- (iii) accroître la résilience des ménages vulnérables face aux effets des changements climatiques sur leur sécurité alimentaire et leur nutrition; **cible:** 7 à 10 millions de personnes/ménages.
- (iv) Réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à des interventions qui contribuent sensiblement au développement; **cible:** 96 à 129 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre évitées ou de carbone piégées.

L'articulation des deux effets directs et la recherche d'avantages multiples en matière d'adaptation et d'atténuation sont attendues et encouragées.

Appel à l'action

Le défi à relever: Le financement mondial de l'action climatique ne profite toujours que peu aux petits producteurs. Ces derniers subissent les conséquences dévastatrices des changements climatiques, de la dégradation des sols, de l'insécurité alimentaire et de la migration irrégulière.

À l'heure actuelle, seulement 1,7% des fonds investis dans l'action climatique à l'échelle mondiale est destiné aux petits producteurs.

L'ASAP+ est un programme innovant conçu pour accroître cette faible proportion et acheminer les fonds vers les petits producteurs. Il vise les objectifs suivants:

1. créer un plus grand impact et mettre à profit le financement de l'action climatique existant en faveur des petits producteurs agricoles;
2. accroître la résilience des petits producteurs, tout en transformant les systèmes alimentaires au niveau de la production et de la consommation;
3. lutter contre les menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire et sont exacerbées par l'instabilité des prix et des marchés;
4. contribuer à la fixation du carbone et aider les pays à concrétiser leurs contributions déterminées au niveau national au titre de l'Accord de Paris.

La mobilisation de ressources aux fins de l'ASAP+ commence dès maintenant; l'objectif est d'atteindre 500 millions d'USD, qui devraient profiter à plus de 10 millions de personnes.

Personnes à contacter:

Hisham Zehni

Spécialiste technique principal des changements climatiques

Division environnement, climat, genre et inclusion sociale

Courriel: h.zehni@ifad.org

Flavia Perusini

Spécialiste technique des changements climatiques

Division environnement, climat, genre et inclusion sociale

Courriel: f.perusini@ifad.org



Fonds international de développement agricole

Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie

Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463

Courriel: ifad@ifad.org

www.ifad.org

 facebook.com/ifad

 instagram.com/ifadnews

 linkedin.com/company/ifad

 twitter.com/ifad

 youtube.com/user/ifadTV

